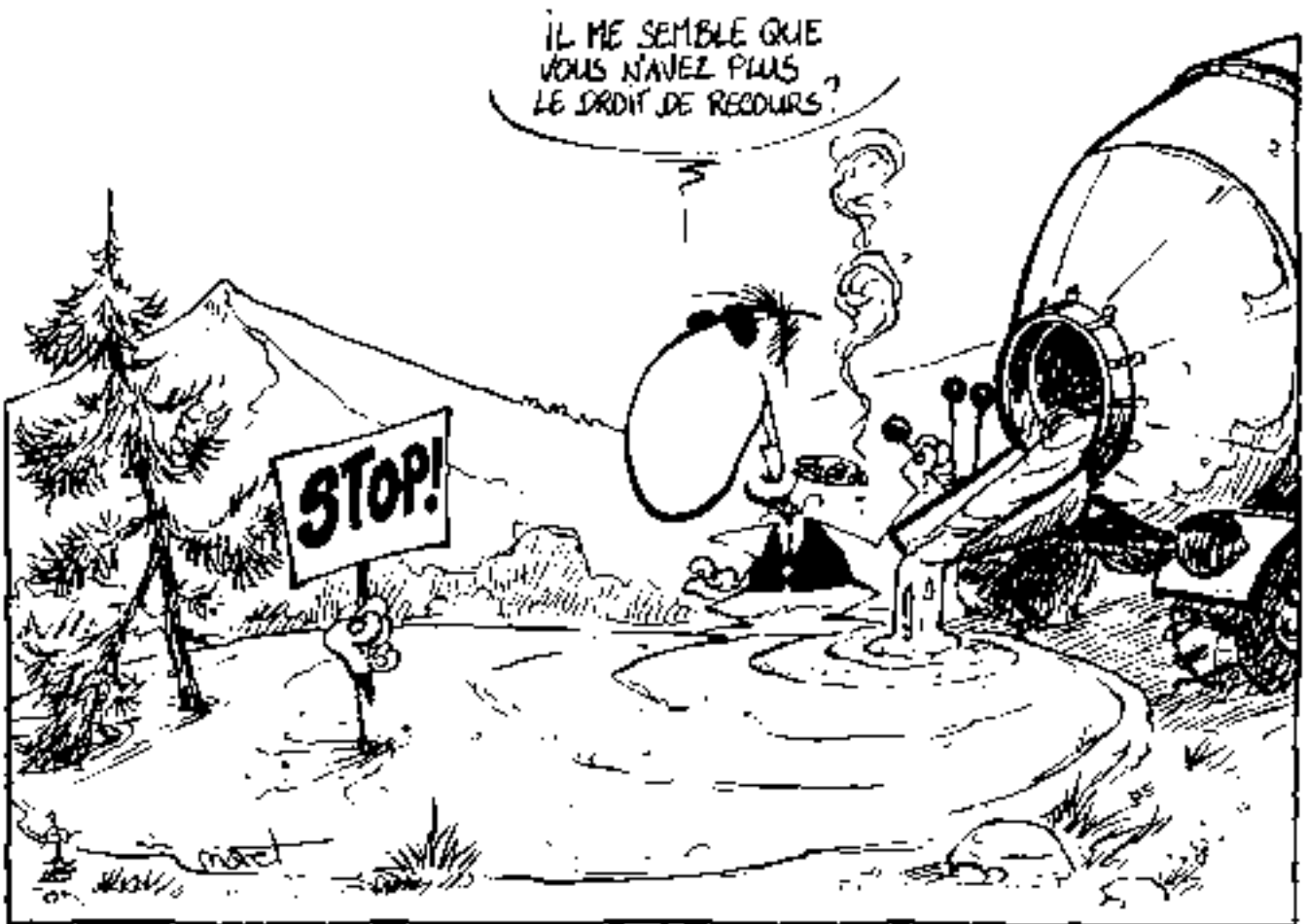


Les gens du voyage inquiètent et Fribourg ne leur a toujours pas trouvé de places de stationnement. Depuis l'entrée de plusieurs pays de l'Est et des Balkans dans l'Union européenne, cette problématique acquiert une réelle envergure.

Pages 3-5



Archives Pro Fribourg: les croix de chemin

Les croix de chemin, véritables symboles chrétiens, étaient très répandues dans le canton. Sans entretien, elles résistent mal à la réfection des routes, à leurs élargissements. Et il n'existe aucun inventaire.

Pages 6-7

Nouvel éclairage à l'Université de Fribourg

La ville y a installé de nouveaux lampadaires très «design» mais qui cumulent tous les défauts: pollution lumineuse, effet éblouissant dangereux pour les piétons, ampoules beaucoup trop voraces en énergie.

Page 8

Bulle réagit contre le gaspillage de terrains

Bulle prend conscience que son territoire n'est pas infini, qu'il faut densifier le bâti et que les centres commerciaux, en l'état, sont très gourmands en terrains. Ce «coming out» est un peu tardif et très sélectif. Que dire des grues qui fleurissent un peu partout dans le chef-lieu gruérien? Une fois de plus, on s'inscrit aux occasions manquées. Quel visage aura Bulle en 2019, dix ans après l'ouverture d'une route de contournement hors de prix et aux allures de tornade immobilière?

Page 9

EDITORIAL

Abolition du droit de recours des associations

UNE INITIATIVE RADICALE ET DÉSASTREUSE

Mal en point, les Radicaux zurichois cherchaient, en 2004, un thème pour se refaire. Ils décident alors d'attaquer l'Association Transports et Environnement dans le débat autour du centre commercial et stade de football du Hardturm. Alors que l'ATE s'est retirée de la procédure, le PLR exige, par une initiative fédérale, l'abolition du droit de recours des associations en matière de nature et d'environnement. Ce droit – une invention des radicaux (!) – dont disposent trente organisations fédérales, sert à protéger les valeurs naturelles et environnementales.

En 2007, le Parlement fédéral a fortement limité ce droit, mais l'initiative est maintenue et nous votons donc le 30 novembre sur un texte incongru. Si un Parlement ou une assemblée communale accepte un projet, un recours ne sera plus possible. Et cela même si le projet en question viole une loi. Une logique toute blochérienne: si le peuple a voté, même les lois ne servent plus à rien, lois que le peuple lui-même accepte ou refuse! Cette aberration juridique, qui met le peuple au-dessus des lois, crée une malaise chez les Radicaux eux-mêmes. Cette opposition gratuite discrédite le

travail des organisations de défense de la nature et de l'environnement, mais les efforts des pêcheurs, du Club alpin suisse, des ornithologues, des archéologues et spéléologues.

99% des opposants à un permis de construire sont des voisins directs du projet incriminé. Et l'initiative s'attaque au pour cent restant, celui qui a permis de sauver des paysages emblématiques comme le Lavaux, la Grande Caricaie ou encore le glacier d'Aletsch. Autorités et promoteurs oublient souvent d'aborder les milieux concernés au lancement de leur projet. Ainsi le droit de recours assume plutôt le rôle d'une entrée en discussion et se solde, en général, par un accord et un abandon de l'opposition.

Pro Fribourg ne dispose que du droit cantonal de recours en matière de patrimoine et l'utilise parcimonieusement. Unique exemple de ces dernières années: notre recours a permis au Tribunal administratif de rappeler au Conseil communal sa promesse de supprimer le stationnement sur la place de l'Hôtel de Ville à Fribourg, et de libérer ainsi un site historique.

Pro Fribourg



PARKING DE LA GRENETTE

UN VIEUX SERPENT DE MER RELÈVE LA TÊTE

La première version du parking du la Grenette (parking du Bourg) date de 1973, la deuxième de 1979 sans résultat. Une troisième version est finalement soumise au Conseil général de Fribourg le 28 juin 1983 qui l'accepte par 40 voix contre 35. Cette décision est publiée dans la Feuille officielle du 7 juillet 1983 avec un délai référendaire de 30 jours. Pro Fribourg lance alors un comité référendaire en collaboration avec l'AST, Art

Public et Pro Vélo. En huit jours (!), un cahier spécial de Pro Fribourg est réalisé, diffusé à 8000 exemplaires. Résultat: en pleines vacances estivales, le comité récolte 4527 signatures contre le parking. Et le 23 octobre 1983, les citoyens de la ville de Fribourg sont appelés aux urnes: sans appel et avec une majorité de 80% (8932 contre 2292) le projet de parking est envoyé aux oubliettes.

Vingt-cinq ans plus tard, c'est encore et toujours cette décision que les promoteurs de la Grenette cherchent à contourner. Pro Fribourg a fait bien évidemment recours contre ce nouvel avatar d'un projet antédiluvien. Lequel a pourtant reçu l'aval d'un Conseil communal qui a, en matière d'environnement, remis depuis belle lurette ses velléités d'inscrire Fribourg au patrimoine de l'humanité. ■



Le monstre du Loch Ness (ce bon vieux Nessie) n'a pas fini de faire parler de lui. Certains disent l'avoir vu, la nuit, à Fribourg, à proximité d'un parking fantôme.

SOMMAIRE

- 1 **Abolition du droit de recours des associations** Une initiative radicale et désastreuse

- 2 **Parking de la Grenette** Un vieux serpent de mer relève la tête

- 3 **Les Tsiganes** Mal vus, mal reçus
Sous la loupe Tsiganes, Manouches, Yéniches, Roms et les autres
- 4 **Rom et Jenisch** Comme les sangliers
Coup de gueule Il est beau le gitan!
- 5 **Eric Roset** Ando drom, sur la route
Retour sur... Fribourg sans places d'accueil pour les gens du voyage

- 6-7 **Patrimoine** Modestes croix de chemin: vouées à la disparition?

- 8 **Ponts et chaussées** Faut pas rêver!
Coup de griffe Eblouissant!

- 9 **Bulle** Stop au gaspillage de terrains
A lire Langue de bois pour béton et paysages

- 10 **Maison des artistes** Une association pour sauver la Chassotte
Commentaire La maison des artistes à la Chassotte

- 11 **Notes de lecture**
 La Revue Durable
 Heimatschutz Patrimoine
 Anthos

- 12 **Fribourg** Un immeuble exceptionnel à Monséjour

Crédits photographiques:

Pro Fribourg; Eric Roset p.5; La Liberté p.4 et 8; Christophe Pochon p.10; Pierre Zwick p.12.

IMPRESSUM

PRO FRIBOURG
 Stalden 14
 1700 Fribourg
 Tél. 026 322 17 40
 E-mail profribourg@greenmail.ch
 CCP 17-6883-3

Abonnement
 Ordinaire: Fr. 55.-
 De soutien: Fr. 88.-
 Réduit: Fr. 44.-
 (AVS, Etudiants, apprentis)

Responsable de la rédaction:
 Patrick Rudaz

Rédacteurs:
 Gérard Bourgarel, François Maret, Christa Mutter, Pierre Pallais, Pierre-Alain Rolle, Patrick Rudaz, Pierre Zwick

Conception graphique et mise en page:
 Caroline Bruegger, alors.ch

Impression:
 Imprimerie MTL, Villars-sur-Glâne

Tirage: 3000 ex.
 ISSN: 0256-1476

LES TSIGANES MAL VUS, MAL REÇUS

Gérard Bourgarel



Johannes Stumpf, Chronique suisse, 1548. Arrivée des Tsiganes en Suisse.

En septembre 1989, Pro Fribourg consacrait un cahier aux «Etrangers parmi nous». Un dense chapitre y exposait les difficultés rencontrées par les Tsiganes, les «gens du voyage». Le constat n'a pas évolué et ils ne bénéficient toujours pas «d'aires de repos» dans notre canton. Une obligation pourtant! Le Conseil d'Etat s'efforce, une fois encore, de régler le problème, mais se heurte, à Riaz à la fronde des habitants et à Granges-Paccot à l'opposition des grandes surfaces commerciales, pas si accueillantes pour autant!

Les Tsiganes dans l'Europe nouvelle

L'extension de l'Union européenne aux pays de l'Est et des Balkans a fait passer cette population nomade de deux millions à plus de sept millions d'âmes. En Europe occidentale, les plus fortes concentrations se situaient en Espagne (800'000) tout principalement en Andalousie, et en France (400'000). Avec l'entrée dans l'Europe de la Roumanie (2'400'000), de la Bulgarie (800'000), de la Hongrie

(600'000), de la Tchéquie et de la Slovaquie (700'000 à eux deux), le peuplement tsigane ne peut plus être considéré comme un phénomène marginal: il acquiert une vraie dimension européenne.

En ce mois de septembre 2008, un premier sommet européen consacré aux Roms se tient à Bruxelles. C'est le signe d'une reconnaissance. Les Tsiganes sont présents en Europe depuis sept siècles. Ils ont maintenu, une culture, un mode de vie, une langue en dépit de tous les obstacles: de l'atavique méfiance des sédentaires pour les nomades, des persécutions, dont le sommet fut atteint par le régime nazi, par la sédentarisation forcée sous le régime communiste, par la disparition de leurs activités traditionnelles, commerce et soins aux chevaux, colportage, rétamage, vannerie et travail du fer. Avec pour résultat, une grande pauvreté, une faible scolarisation et une espérance de vie réduite.

C'est donc un véritable défi européen. L'hebdomadaire «Courrier international» lui consacre son numéro d'août 2008 sous le titre «Les Roms ou l'âme de l'Europe». Ce courageux plaidoyer dresse un état des lieux sans complaisance. Il dénonce les dérives du gouvernement Berlusconi en Italie, pays où la présence tsigane est faible (150'000) mais suffisante pour servir de bouc émissaire, avec son cortège d'expulsions, de violences et

Les Tsiganes sont présents en Europe depuis sept siècles. Ils ont maintenu, une culture, un mode de vie, une langue en dépit de tous les obstacles.

de fichages. Un retour du racisme dont la Suisse doit se prémunir, elle qui, durant la Seconde guerre mondiale, avait été influencée par la politique nazie, au point d'arracher les enfants tsiganes à leurs parents sous le couvert de «l'œuvre des enfants de la grand-route» instituée

par Pro Juventute de 1926 à 1973! De jeunes tsiganes furent ainsi internés dans notre canton à l'Institut du Bon Pasteur à Villars-les-Joncs et surtout à Bellechasse! ■



Photographie publiée en 1979 dans un ouvrage consacré aux Tsiganes. La légende était brève, mais explicite: Schutka Weinrich, deux ans et demi, disparue à Auschwitz!

SOUS LA LOUPE TSIGANES, MANOUCHES, YÉNICHES, ROMS ET LES AUTRES

Les Manouches, les Sintis, surtout installés en France. Parmi eux quelques noms célèbres: Django Reinhardt, Bouglione, Zavata.

Les Gitans andalous ou catalans. Ils ont influencé la musique et la danse du flamenco. Ils résident plutôt en Espagne.

Les Roms (Roms) sont un peuple européen d'origine indienne, aujourd'hui dis-

persé dans le monde entier, mais surtout en Europe. Qu'ils soient Kalderas, Lovara, Curara, se sont tous de grands voyageurs.

Les Yéniches (Jenisch) sont un groupe ethnique d'origine allemande. À l'époque de la guerre de 30 ans, ils auraient quitté le Palatinat et adopté le mode de vie des Tsiganes. Ils sont très attachés aux voyages et au commerce.



>>

Extraits du statut cadre du peuple Rrom en Union européenne (Réseau Rrom, 2008)

La nation «rromani» est composée essentiellement des éléments suivants, en étroite relation de parenté, mais que le cours de l'Histoire européenne et l'usage qu'il a occasionné ont conduit à distinguer:

a) des Rroms proprement dits, répandus dans pratiquement tout le continent européen, implantés depuis des siècles essentiellement dans les pays d'Europe centrale, orientale et balkanique, où ils sont pratiquement tous citoyens (leur nombre est en passe d'atteindre les dix millions);

b) des Sintés, localement appelés Manouches, qui se sont formés sur les territoires de langue allemande en se séparant dès le Moyen Age du tronc rromani commun et qui sont présents dans de nombreux pays d'Europe (leur nombre est de plusieurs centaines de milliers);

c) des Kalés, plus connus sous le nom espagnol de «Gitanos» et ses dérivés, qui, séparés très tôt du tronc rromani commun, ont vécu des siècles dans la péninsule ibérique, où des persécutions particulièrement cruelles ont causé chez eux la perte de la compétence en langue rromani.

Au cours de l'histoire, les mots «tsigane/Zigeuner», «Gypsy» et similaires ont été appliqués sans aucune ambition de rigueur par les gens simples de divers pays à divers groupements humains d'origines très diverses et sans aucun rapport entre eux (une secte religieuse, certains groupes de Rroms, des communautés nomades, des communautés sédentaires, des groupes de pillards, des vagabonds ordinaires etc...). Ces mots, qui ne recouvrent aucune réalité nationale et/ou ethnique et ont pris dans un grand nombre de langues une connotation insultante, sont à proscrire du vocabulaire politique, sauf dans des contextes historiques et potentiellement racistes, dans lesquels ils portent une signification intentionnellement dépréciative. ■

ROM ET JENISCH COMME LES SANGLIERS

Christa Mutter

Qui sont les gens du voyage? Le débat du Grand Conseil fribourgeois en mai 2008 l'illustre parfaitement: un problème comparable aux soucis causés par les sangliers! L'intervention du député UDC Charles Brönnimann est éloquent: «L'été passé, il y a eu sur mon exploitation, en lisière de forêt, deux caravanes stationnées pendant un week-end. Je n'ai rien dit. J'ai pris le mousqueton du grand-père en bandoulière et j'ai été me promener autour de ces caravanes. Je peux vous dire que je n'ai pas eu besoin d'adresser la parole à ces gens. Ils ont quitté la place en laissant tout en bon état.» Ces gens, il vaut mieux les écarter, les éloigner sans même leur parler! L'hilarité des députés, provoquée par ces propos, laisse songeur. Personne n'a évoqué la culture jenisch.

Il s'agit d'amener une proposition constructive sans oublier l'aspect humain tant en ce qui concerne les gens du voyage que pour les habitants des communes concernées. J'ai donc suggéré au Conseil d'Etat de nommer un coordinateur qui pourrait inspirer confiance à la fois à la population locale et aux Roms. Cette solution fonctionne parfaitement dans d'autres cantons: un pasteur et un officier de police qui font office de médiateurs et règlent les problèmes issus d'une mauvaise compréhension, de différences culturelles. Et ce d'autant plus que l'ancien capitaine de gendarmerie Arnold Mollien et le pasteur May Bittel s'étaient longuement expliqués dans la presse sur leurs bonnes expériences. Le Conseiller d'Etat Georges Godel et le président de l'association des communes



Campement improvisé en bordure de route pour les gens du voyage; un voisinage suspect craint par les populations locales! @La Liberté, Vincent Murith.

COUP DE GUEULE



IL EST BEAU LE GITAN!

Patrick Rudaz

Chanté par Daniel Guichard, interprété par Alain Delon, le gitan fait toujours recette. Son idéal de liberté, mâtiné d'un petit air mauvais garçon mais sauvé par un grand cœur, fait pleurer la midinette. Un air de violon, un flamenco, un feu de camp et une voix rauque. Le Tsigane revu et corrigé par l'industrie cinématographique ou discographique a ses fans. Lorsque la réalité rattrape la fiction et que les caravanes, banales, sont là près de chez nous, l'image se brouille et la peur supprime le rêve.

Personne n'ose clairement dire le pourquoi, le comment? On reste très vague, on invoque des motifs d'ordres généraux. En résumé, pas de ça chez nous. On n'a rien contre les gens du voyage, surtout s'ils ont la bonne idée de passer leur chemin, d'aller voir plus loin. Le problème, c'est que plus loin tout recommence. Et le voyage s'annonce très long et les conflits assurés. Ne reste que des accusations plus vaseuses les unes que les autres du vol à la scatologie. Alors s'arrêter, en parler plutôt que de vouloir ignorer une réalité qui, inévitablement, finira par nous submerger.

fribourgeoises Albert Bachmann ont rejeté cette proposition: entre communes et canton, pas besoin de médiateur!

L'histoire et la vie de ces anciennes cultures européennes n'intéressent personne. On passe sous silence les actions nazies d'extermination, l'enlèvement des enfants des Jenisch par Pro Juventute, la stérilisation des femmes jenisch, et plus récemment les émeutes racistes contre les Roms en Italie. L'apport culturel des gens du voyage n'est même pas abordé. De toute manière, on préfère consommer leur musique, leur artisanat, leur style d'habillement sous la forme d'une imitation aseptisée.

La cohabitation entre les différents groupes de Jenisch, de Sinti et de Rom et ensuite avec la population locale est semée d'embûches – surtout faute de places de stationnement! Mais les médiateurs ont prouvé que la bonne entente est possible moyennant des infrastructures minimales et des rencontres régulières. Fribourg, seul canton romand à n'offrir aucune place aux gens du voyage, préfère encore un ping-pong de patates chaudes entre canton et communes. ■

Eric Roset Ando drom, sur la route

Les trois photographies publiées dans cette page sont extraites de l'exposition du photographe genevois Eric Roset présentée à l'Ancienne gare de Fribourg dans le cadre du festival «Le monde en fête».

Depuis 2005, Eric Roset photographie des Roms/Tsiganes en France, Suisse et Roumanie. Une à deux fois par an, l'appareil en bandoulière, il se met en route en direction des Carpates. Ses images sont une chronique de la vie tsigane, les preuves modestes et crues de la situation de cette ethnie à l'aube du troisième millénaire.

Ces photographies sont un hommage au savoir-vivre, l'humour et la sagesse, la

beauté et la grâce, la folie et l'énergie d'un peuple qui depuis des siècles fascinent les Gadjés. S'il subsiste bien un climat hostile entre les Roms et une majeure partie du monde, ceci incite souvent les photographes à capturer ce désespoir dramatique et passionnant qui si fréquemment fait courber l'échine des marginaux et des habitants des bidonvilles. ■



Chaudronnier traditionnel près de Sibiu, Roumanie, avril 2005.



Yénische, aiguiseur de couteaux à Einsiedeln, août 2007.



Yénische, Einsiedeln, août 2007.

RETOUR SUR...

FRIBOURG SANS PLACES D'ACCUEIL POUR LES GENS DU VOYAGE

En novembre 2005, le Conseil d'Etat annonce la prochaine réalisation de deux aires de stationnement pour les gens du voyage à Granges-Paccot et à La Tour-de-Trême, chacune d'une capacité de 20 à 30 caravanes. L'Etat met à disposition les terrains et assure les frais d'aménagement, de gestion et d'entretien des infrastructures. But: diminuer, même supprimer les stationnements sauvages qui en 2005 s'élevaient à 55 installations de campements dans le canton. L'aménagement de ces aires reste sommaire: portique d'entrée pour surveiller les allées et venues par la gendarmerie, accès à l'eau, sanitaires construits en dur, délimitation stricte de la place par des treillis, éclairage pour la sécurité et les contrôles. La réaction des communes concernées ne se fait pas attendre: les sites sélectionnés ne sont pas adaptés et les autorités locales y ont d'autres projets que l'accueil des Tsiganes!

Et depuis 2005, plus rien. En mai 2008, un débat au Grand Conseil, houleux! Et en juillet 2008, coup de tonnerre, une indiscretion révélée par la presse annonce que l'aire d'accueil de La Tour-de-Trême va être abandonnée, mais déplacée à la sortie de l'A12 à Bulle. La nouvelle place se situe sur la commune de Bulle, un terrain racheté par l'Etat lors du remaniement parcellaire de l'H189, mais à une certaine proximité de villas situées elles sur la commune de Riaz. Si à Bulle, on réagit plutôt mollement, à Riaz on prend le mors aux dents. En un mois, les riverains récoltent plus de 2000 signatures contre cette aire de stationnement pour les gens du voyage, une pétition à l'intention du Conseil d'Etat. Et les initiateurs proposent à l'Etat d'aller voir ailleurs, du côté de Vaulruz ou de Châtel-St-Denis. Si le Conseiller d'Etat Georges Godel maintient sa volonté exprimée dans la presse de régler ce problème cette année encore, l'hiver promet d'être agité du côté de la Gruyère... ■

PATRIMOINE MODESTES CROIX DE CHEMIN: VOUÉES À LA DISPARITION?

Gérard Bourgarel

Ces symboles chrétiens marquaient symboliquement les croisements de nos chemins de campagne, balises d'un territoire. Signes fragiles, souvent en fer forgé et parfois en bois, exposés à la rouille et aux intempéries, ces croix vieillissent mal, sans entretien. Elles ne survivent que rarement à la réfection des routes, à leurs élargissements. Elles ne sont même pas inventoriées. Les photos,

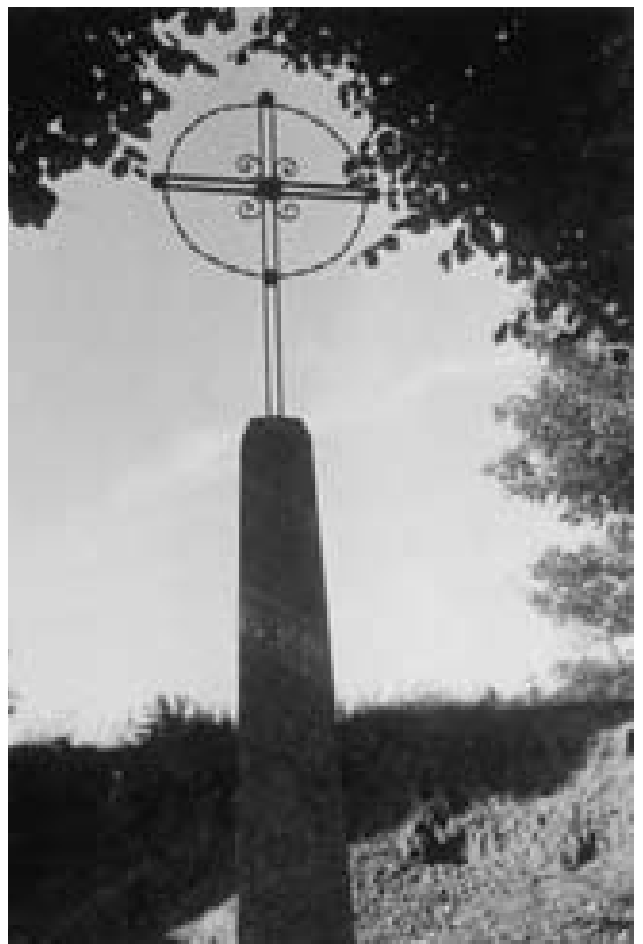
ici réunies, datent des années 1950 et dénoncent déjà leur mauvais état, leur mutilation même.

Je me souviens pourtant de leur signification. Pendant la dernière guerre mondiale, séjournant à la ferme de mes grands-parents à Chavannes-sous-Romont, lors des trajets en carriole tirée par un cheval, je voyais mon grand-père se si-

gner au passage de chaque croix, à chaque carrefour. Des années plus tard, lorsque mon père l'emmenait en auto, le patriarche ne parvenait déjà plus, vitesse oblige, à respecter cette coutume.

Nous faisons appel à nos lecteurs pour retrouver la trace de ces modestes mais significatifs monuments. ■





PONTS ET CHAUSSÉES FAUT PAS RÊVER!

Gérard Bourgarel



1834 Pont suspendu. Fribourg fait appel à un pionnier de cette technique novatrice, le français Joseph Chaley, d'une longueur de 265 mètres, c'est alors un record mondial et une réalisation sans accident ni dépassement de devis.

Le nouvel ingénieur cantonal, André Magnin, parle à cœur ouvert. Contrairement à son prédécesseur, Claude Morzier, il étale ses états d'âme. Dans *La Liberté*, à la question «l'H189 fait-elle rêver les ingénieurs?», il répond «techniquement, passer trois mètres sous la Trême est quelque chose de phénoménal!». On peut comprendre de tels émois. À l'échelle fribourgeoise, cette réalisation est comparable au tunnel sous la Manche et à ses inoubliables surcoûts.

À ce sujet, interviewé par *Le Temps*, André Magnin, en spécialiste des voies de communication tente une explication: «Il régnait un manque flagrant de communication entre les collaborateurs» et d'ajouter «personne n'endossait les responsabilités, en particulier du suivi des coûts. Le chantier n'avait aucun pilote avec une vision d'ensemble.» Aussi sec, sans aucune allusion à Claude Morzier et aux Conseillers d'Etat, de toute façon irresponsables...

Il n'y a donc plus qu'à attendre béatement la suite: la fin du chantier de l'H189 et le début de celui du Pont de la Poya. Au moins la solution du pont ne sera pas remise en cause: pas de rêve de tunnel «sous» la Sarine! Mais quand même un risque de nouveau cauchemar financier. André Magnin tente de rassurer le bon peuple en annonçant que, cette fois, il sera fait appel à des experts externes, en admettant que «ce pont est une réalisation exceptionnelle, avec la plus grande portée de Suisse pour un ouvrage haubané. Les Fribourgeois ne pourront pas le bâtir tout seuls dans leur coin.»

C'est précisément ce que nous avons eu le malheur de prétendre lors du lancement de ces deux gros projets, ajoutant qu'on aurait fait une évidente économie en supprimant le service des ponts et chaussées et en mettant en préretraite cette fine équipe d'ingénieurs en fin de carrière. De plus, côté budget, le montant de 120 millions, avec la hausse des prix, dont celui de l'acier, sera impossible à respecter... ■



2009. Route de contournement de Bulle. Réalisation fribourgeoise pur sucre, ingénieur en bredzon. 78 millions de dépassement, largement au profit d'entreprises locales. © La Liberté, Mélanie Rouiller.



Dès 2009. Pont de la Poya. Scénario identique digne d'une AOC. Dépassement assuré, mais «camouflé» sous forme d'indexations sur X années soit un montage financier sophistiqué pour ce projet lui aussi «dépassé».

COUP DE GRIFFE EBLOUISSANT!

Christa Mutter

La ville de Fribourg, médaillée suisse pour le gaspillage d'éclairages publics, a promis de s'améliorer. Cela a été affirmé par le Conseil communal, enclin à réaliser la moitié des idées du Groupe E qui lui, accepte de prendre à sa charge la moitié des propositions des experts. Bon, un quart vaut toujours mieux que rien, même si les économies financières dépasseraient rapidement les intérêts des investissements.

Mais l'architecte de ville a d'autres priorités. Devant l'Université, la commune, le canton et les TPF ont d'abord doublé la surface en dur, gagnée en partie sur l'îlot vert constitué par la cour de Miséricorde. Puis ils ont déplacé, dans le faux sens, l'arrêt de bus: les vieilles dames n'auront qu'à marcher un peu plus!

Puis, pour couronner cette œuvre, la ville a fait installer de nouveaux lampadaires, en surplus des anciens. L'architecte de ville a repris le modèle très «design» de la place Python qui cumule tous les défauts: pollution lumineuse, effet éblouissant aussi désagréable que dangereux pour les piétons, ampoules beaucoup trop voraces en énergie. Bien entendu, ces travaux ne sont coordonnés ni avec l'éclairage routier, ni avec celui du reste de la cour qui mériterait également une révision. ■



BULLE

STOP AU GASPILLAGE DE TERRAINS

Pierre Pallais

Bulle réagit à la poussée des supermarchés qui mangent progressivement son territoire. Dès la sortie de l'autoroute, les grandes surfaces se succèdent à un rythme d'enfer. Et après la ville, dans le secteur de la Tour-de-Trême la danse reprend de plus belle. Sans oublier quelques projets encore en cours, d'un commerce allemand aux dents longues par exemple. Et à chaque fois, le centre commercial occupe une belle surface, pratiquement sur un seul étage. Ces enseignes ne sont pas très partageuses. D'Otto le soldeur à Aldi, de Migros à Coop et quelques autres, on tient à vendre sa camelote tout seul dans son coin avec sa pompe à essence. Au résultat final, le terrain est grignoté mètre carré par mètre carré. Le paysage, si cher au cœur des Gruériens, en prend une claque de poids avec un code barre géant sur fond de château. Le territoire n'est pas une ressource inépuisable, et les autorités bulloises s'en inquiètent enfin.

En août dernier, la commune de Bulle a mis l'enquête publique une révision de son plan d'aménagement local. Rien de transcendant, juste un article mais judicieux et qui vise la grande distribution: «les surfaces affectées au commerce de détail ne peuvent excéder 50% de la surface brute de plancher utile d'un bâtiment». En clair, cela signifie une densification du bâti avec des centres commerciaux au minimum sur deux étages. Cette modification du PAL les contraindrait donc à cohabiter avec d'autres activités, des bureaux ou pire encore des logements.

La mise à l'enquête s'est achevée le 22 septembre dernier. Et six propriétaires de terrain (encore à bâtir) font opposition à ce nouvel article. Ils craignent pour leur patrimoine et surtout pour leur porte-monnaie. Dans ce secteur, le prix du terrain a pris l'ascenseur depuis 2005. Et cela ne semble pas devoir se calmer

pour l'instant avec l'ouverture de la route de contournement de Bulle prévue en 2009. L'H189 aura moins ce mérite, amener directement le consommateur au paradis artificiel «du tout moins cher». Cette révision aborde donc maintenant la phase des conciliations et des éventuels recours! Reste le cas pendant d'Aldi devant la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions qui s'était vu refusé un centre commercial classique sur un seul étage par la ville de Bulle. Prudents, les Allemands ont d'ores et déjà déposé un second projet, conforme cette fois au nouvel article du PAL.

Bulle prend conscience que son territoire n'est pas infini, qu'il faut densifier le bâti et que les centres commerciaux, en l'état, sont très gourmands en terrains. Ce «coming out» est un peu tardif et très sélectif. Que dire des grues qui fleurissent un peu partout dans le chef-lieu gruérien? Une fois de plus, on s'inscrit aux occasions manquées. Quel visage aura Bulle en 2019, dix ans après l'ouverture d'une route de contournement hors prix et aux allures de tornade immobilière?



Yves André, *Paysages occupés, La Tour-de-Trême*. Cette Migros ne possède aucun accès pour les piétons et les cyclistes. Et aucun transport public en vue! Selon la Latec, tout cela est parfaitement illégal, mais si la commune et le canton n'exercent aucun contrôle, comment améliorer la situation?



Yves André, *Paysages occupés, Bulle*

A LIRE



Langue de bois pour béton et paysages

Depuis 1996, le Service de la culture du canton de Fribourg confie tous les deux ans le mandat d'une enquête photographique consacrée au canton. En 2008, elle a été réalisée par Yves André sur un sujet d'actualité brûlant: «Paysages occupés». Au résultat des images sans appel sur la réalité des paysages fribourgeois, un livre qui démontre les limites du genre avec des photographies superbes pour une réalité parfois brutale. L'ouvrage est en vente à la BCU (40 francs).

La palme revient sans contestation possible au Conseil d'Etat qui se fend dans l'ouvrage (publié par la BCU Fribourg) d'une adresse au photographe. Georges Godel, directeur de l'aménagement du territoire signe une bafouille où la langue de bois le dispute à l'évidence. Morceaux choisis: «Face à la forte demande de terrains à bâtir et à la diminution de l'espace non construit, les autorités doivent exercer une action positive sur l'organisation spatiale du territoire visant à favoriser un développement équilibré et durable du canton». «L'utilisation rationnelle des ressources naturelles limitées à notre disposition et la transmission à nos descendants d'un patrimoine architectural et paysager intact est notre priorité.» Sans commentaires!

MAISON DES ARTISTES UNE ASSOCIATION POUR SAUVER LA CHASSOTTE

À la commanderie Saint-Jean, les artistes locataires sont menacés d'expulsion à moyen terme. Les anciens locataires de l'usine Vuille, des créateurs, sont à la recherche de locaux. Face à cette situation difficile, une quasi impossibilité de trouver à un prix correct des lieux pour répéter, chanter, danser ou peindre et sculpter, des artistes de la ville de Fribourg se sont fédérés pour ne plus se concurrencer dans cette course à la location. Ils ont ainsi fondé l'association «Maison des artistes». Et lorsqu'ils ont appris par la presse que la Chassotte, un ancien pensionnat, vide de tout locataire depuis cet été, l'évidence leur est apparue: ce bâtiment, protégé et témoin du Heimatstill dans le canton de Fribourg, accueillera à merveille leur projet.

La jeune association espère que les collectivités publiques fribourgeoises seront sensibles à son appel. Leur demande n'est pas irréaliste, et elle aurait l'avantage de combler un vide avec une aide

concrète à la création et la sauvegarde d'un objet exceptionnel, La Chassotte, qui, sinon, pourrait bien se voir l'enjeu de spéculations immobilières. L'Etat ne fournirait qu'un soutien ponctuel, limité dans le temps: la remise du bâtiment aux artistes après restauration.

Un projet novateur

Une telle démarche fédérative est unique dans le canton et en Suisse romande. Elle réunit un grand nombre de créateurs provenant de milieux artistiques très divers, unis pour obtenir un lieu de travail. Elle s'inscrit dans une friche culturelle. En effet, le soutien aux compagnies professionnelles, la création d'infrastructures, le soutien aux festivals sont des secteurs désormais plutôt bien défendus par le canton. Il en va tout autrement en ce qui concerne les lieux de travail des créateurs fribourgeois!

L'association «Maison des artistes» fondée par des artistes issus de genres artistiques très actifs dans la région (danse, musique, arts de la scène, arts visuels) a pour but de leur mettre à disposition des lieux de travail, des infrastructures. Elle se propose d'offrir un encadrement aux jeunes artistes fribourgeois. Son action repose sur un savoir-faire acquis pendant treize ans à la commanderie Saint-Jean et dans d'autres associations. L'ambition est de créer un centre d'échanges et de compétences: collaboration entre les créateurs, formation continue, organisation de cours, accueil de créateurs de passage.

La création de cette maison des artistes, à la Chassotte, serait un atout indéniable pour la vie culturelle fribourgeoise et pour le rayonnement d'un Fribourg novateur.

COMMENTAIRE

La Maison des artistes à la Chassotte

*Pierre-Alain Rolle,
porte-parole de l'association*

Si les artistes réunis en l'association «Maison des artistes» demandent la mise à disposition des bâtiments de la Chassotte, c'est que les espaces disponibles ainsi que l'emplacement sont particulièrement bien adaptés à nos besoins. À proximité immédiate de la ville de Fribourg, dans un endroit accessible par les transports publics, et près d'un parking d'échange, la Maison des artistes sera accessible à tous les artistes, de Fribourg et de la région au sens large.

La Chassotte comprend un très grand nombre de salles qui ont été conçues comme des salles de classe. Elles sont vastes et permettent un travail théâtral, de danse, et d'ateliers d'une manière optimale. Il n'y a que les bâtiments de la villa Gallia qui puissent lui être comparés, et l'on sait quel excellent usage le canton a pu en faire, pour des artistes visuels et des cours de théâtre et de danse dans le cadre du conservatoire.

De plus, les étages supérieurs de la Chassotte comportent un grand nombre de petits studios, qui seraient parfaitement adaptés pour la création de salles destinées aux musiciens, un peu comme au conservatoire de musique.



La Chassotte regorge de grandes salles adaptées à la pratique des arts de la scène. Il s'agirait plus d'une adaptation que d'une restauration.

Questions à Pierre-Alain Rolle, porte-parole de l'association et fondateur du Gignol à roulettes.

Qu'en est-il du côté de la commanderie Saint-Jean où nombre d'artistes membres de la nouvelle association ont leur atelier ou leur salle de répétition?

L'aventure de la commanderie Saint-Jean dure maintenant depuis plus de treize ans, mais nous savons que nos jours sont comptés à moyen terme. Personne ou presque ne sait qu'une quinzaine de créateurs travaillent ensemble dans ces lieux. Cette petite société d'artistes a payé ses loyers, géré la cohabitation sans conflits. De nombreuses collaborations sont issues de cette cohabitation. Au gré de nos évolutions personnelles, nous sommes passés d'un projet à un autre avec d'autant plus de facilités qu'à la commanderie on se connaît tous.

Et aujourd'hui l'aventure s'achève?

Il nous faudra probablement quitter les lieux dans deux ans. On le sait le canton à des projets à la commanderie, lié à la nécessité de regrouper les divers tri-

bunaux. On en a rencontré l'architecte mandaté par le canton pour chiffrer le coup d'une rénovation de la commanderie Saint-Jean. Même si rien n'est décidé, il n'y a eu encore aucune mise au concours, nous savons que la décision est définitive et nous devons trouver de nouveaux locaux. Et pas seulement pour nous, il y a encore de nombreux autres créateurs sans lieux de travail!

Où en est le projet de l'association de la Maison des artistes?

Ce dossier concerne la préfecture et la nouvelle agglomération fribourgeoise. Nous allons très prochainement leur remettre un dossier et leur demander officiellement d'étudier la création d'une maison des artistes à la Chassotte. Nous savons que le syndicat de Granges-Paccot est opposé à ce projet. On peut le comprendre, avec 32'000m², la Chassotte pourrait bien être victime de la spéculation immobilière sous le fallacieux prétexte de son délabrement. ■



NOTES DE LECTURE

La Revue Durable

www.larevuedurable.com

La Revue Durable est une revue franco-suisse, paraissant cinq fois par année depuis 2004. De l'actualité internationale à l'écologie, cette rédaction indépendante de tous groupes de pression vulgarise une notion récupérée de toutes parts. Elle présente des solutions crédibles et pratiques dans tous les domaines: énergie, mobilité, urbanisme, tourisme, consommation, climat, démographie...

Elle propose tous les deux mois un dossier sur un enjeu de société, en décrivant des expériences réussies ou des propositions constructives. La dernière publication (No 30) offrait une réflexion sur le tourisme de proximité: il n'est pas nécessaire de partir loin pour être confronté aux autres et vivre des aventures. Des choix des acteurs touristiques dépend l'avènement de loisirs durables en parfaite intelligence avec les équilibres écologiques: voyager moins et moins loin pour profiter plus et plus longtemps des lieux de villégiature.

En cinq ans, *la Revue Durable* a consacré plus d'une vingtaine de dossiers à des thèmes fort divers, mais qui ont toujours un aspect éminemment pratique et dont l'actualité est pour le moins brûlante. L'énergie agricole, les écoquartiers, l'écologie industrielle, la réduction des déchets, la montagne entre protection et conquête, le bois une alternative au pétrole et au béton, le changement climatique! Ces sujets et bien d'autres encore sont toujours traités avec de nombreux exemples concrets, dans un esprit pratique au-delà du militantisme ou de la théorie.

On peut commander d'anciens numéros de *la Revue Durable* et s'abonner sur leur site web.

Heimatschutz Patrimoine

www.patrimoinesuisse.ch

Revue trimestrielle de l'association «Patrimoine suisse», *Heimatschutz Patrimoine* est largement bilingue (français – allemand) et consacre à chacun de ses numéros un dossier central, à une problématique particulière du patrimoine et de sa sauvegarde.

En août dernier, *Patrimoine* s'interrogeait sur les moyens de transport. Peut-on parler pour une locomotive, un téléphérique ou un tracteur d'objets patrimoniaux? Finalement les moyens de transport ne sont-ils pas des monuments mobiles comme les sculptures, les peintures ou les livres, mais témoins de réalisation technologique. La revue documente un étrange collectionneur fribourgeois, fou de tracteurs. En effet, Remy Chataigny de Corserey possède une remarquable collection, plus d'une centaine de tracteurs de toutes les marques, époques et motorisations. Et pratiquement tous en état de marche!

Numéro après numéro, *Patrimoine* illustre les multiples facettes de la sauvegarde avec une nette préférence pour les bons exemples et les bonnes pratiques. But de l'opération: éviter la disparition de certains objets du patrimoine, mais aussi fuir les pastiches et les coquilles vides. En janvier, le dossier s'attardait sur les vacances et le patrimoine: des séjours dans des chalets restaurés des 18^e et 19^e siècles, des hôtels de charme, du palace à l'auberge villageoise. Parallèlement, *Patrimoine* publie des guides fort bien documentés sur les hôtels, les jardins, les transports publics, etc...

On peut s'abonner à la revue sur leur site web ou auprès de Schweizer Heimatschutz, Postfach, 8032 Zurich.

ANTHOS

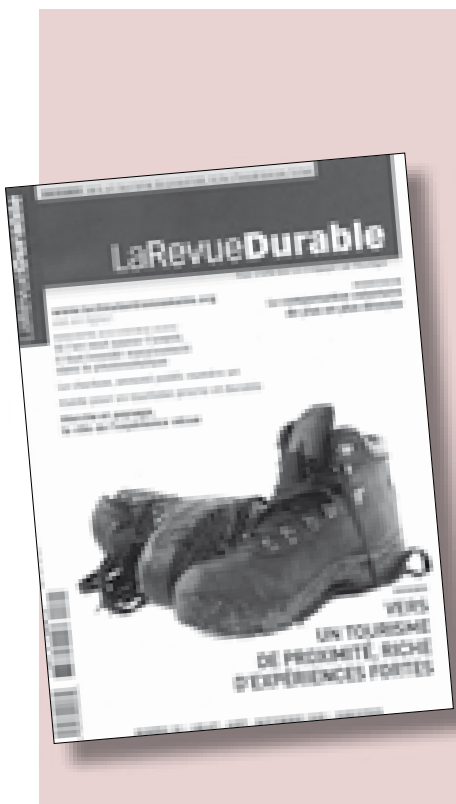
www.anthos.ch

Une revue pour le paysage, ainsi se définit *anthos* publiée trimestriellement par la Fédération suisse des architectes paysagistes. Elle traite des multiples domaines liés à l'architecture paysagère: urbanisme, protection de la nature, conservation du patrimoine... Chaque numéro traite d'un thème principal avec de nombreux exemples illustrés et documentés. Et la revue est entièrement bilingue: français – allemand.

L'ultime parution (septembre 2008) s'intéresse à l'habitat et ses alentours, une préoccupation toujours plus aiguë d'autant plus que les agences immobilières n'hésitent pas à vanter l'environnement de leurs projets. Des projets entre ville et campagne sont longuement décrits comme le quartier de la Talwiesen (ZH): un terrain industriel désaffecté devenu un quartier urbain où un concept de végétation différencié décline les espaces, à chacun ses arbres et ses fleurs. En fin d'année, *anthos* abordera la difficile problématique du changement climatique avec la présentation de projets innovateurs.

Pas de sujet tabou, des cimetières au sport, des jardins historiques aux dangers naturels, des jardins zoologiques aux routes, *anthos* embrasse largement les notions de paysage et d'aménagement, une réflexion largement soutenue et illustrée par des projets contemporains. Si la revue n'évite pas toujours l'écueil de la mode et de l'effet décoratif, elle échappe aux reportages publicitaires pour se concentrer sur un thème et en privilégier les aspects pratiques.

On peut commander d'anciens numéros d'*anthos* et s'abonner sur leur site web.



FRIBOURG

UN IMMEUBLE EXCEPTIONNEL À MONSÉJOUR

Pierre Zwick

Situé à Monséjour, en ville de Fribourg, cet immeuble est unique dans la région par ses caractéristiques d'habitat collectif ouvrier. Il a été construit en bois et demeure l'un des rares vestiges de l'activité industrielle qui s'était développée de manière désordonnée autour de la gare aux environs de 1870. Il est antérieur au front construit en bordure de la voie ferrée et c'est donc un objet architectural isolé qui résonne avec la topographie vallonnée initiale, avant toute desserte systématique du secteur. Il a acquis, aujourd'hui, une position centrale dans ce quartier avec de larges dégagements de verdure. Il aurait pu offrir un remarquable potentiel d'utilisation pour, par exemple, un équipement de proximité comme une école enfantine, une crèche, un centre de loisirs ou encore une bibliothèque.

Typologie architectural

Érigée en 1905 par l'architecte Léon Hertling pour le serrurier Auguste Hogg, cette construction est mixte avec un mur coupe-feu intercalaire: en maçonnerie pour l'atelier et le logement du patron; en bois pour les logements des employés. Il s'agit d'un rare témoignage de l'architecture proto-industrielle en ville de Fribourg, de qualité analogue à ce que l'on peut trouver à La Chaux-de-Fonds ou à Bienne à la même époque.

Cette architecture de bois est inspirée par les canons classiques: soin particulier apporté à la géométrie et aux proportions de l'ensemble, soin des détails d'exécution malgré une relative standardisation des éléments et une économie de moyens. Ces aspects stylistiques évo-

quent le répertoire de l'architecture de bois du 19^e siècle comme on peut la trouver dans les manèges, les gares de marchandise ou les hangars industriels. Dans ce cas précis, l'objet se distingue nettement des autres constructions en bois contemporaines du genre «chalet suisse» ou Heimatstill. ■



À Monséjour, la serrurerie Hogg. Au premier plan, en bois, les logements des ouvriers. À l'arrière en maçonnerie l'atelier et le logement du patron. On remarque au centre l'imposant mur coupe-feu.



La partie en bois réservée aux logements des ouvriers témoigne du soin particulier apporté à la géométrie et aux détails d'exécution.



La porte d'entrée de la partie en maçonnerie du bâtiment (l'atelier et l'appartement du patron) avec son décor en fer forgé et les initiales du propriétaire AH: Auguste Hogg.

EN MÉMOIRE UN BÂTIMENT VOUÉ À LA DÉMOLITION

Pierre Zwick, ingénieur et professeur à l'École d'ingénieurs de Fribourg documente un bâtiment exceptionnel situé dans le quartier de Monséjour. Cette serrurerie et ses logements pour ouvriers témoignent d'une ère avant l'industrialisation, d'une époque où le patron artisan réunissait autour de lui et de son activité tout un petit monde.

Et ce bâtiment est voué à une démolition inéluctable et prochaine, même si l'immeuble est encore relativement en bon état. Il était encore récemment habité et sa structure n'a subi aucune déformation importante. Autre détail d'importance, il n'a jamais subi de transformation et son affectation (une serrurerie) est resté la même depuis sa construction en 1905.

La classe de Pierre Zwick à l'école d'ingénieurs a pris ce bâtiment comme sujet pour cet automne. Elle y réalisera des relevés qui permettront de documenter un objet remarquable juste avant sa disparition!